

2019/2020

MARCHE PUBLIC
DE SERVICES

2. Cahier des clauses techniques
particulières



DIRECTION
DE LA SANTÉ

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article LP 321-2 issu de la Loi du pays n° 2017-14 du 13 juillet 2017 modifiée relatif au code polynésien des marchés publics

Soyez très vigilant quant
à la réception des enveloppes

Date et heure limites

Le vendredi 31 mai 2019 à 12h (heure de Tahiti)

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

*Prestations de formation professionnelle
individuelle ou collective au bénéfice du personnel
de la Direction de la santé pour 2019/2020*

Dossier de consultation des entreprises

1. Le Règlement de Consultation (RC)
2. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
3. La Convention de formation (CV) valant acte d'engagement (AE)
4. Le Devis Quantitatif Estimatif (DQE)

Le DCE est disponible gratuitement sur demande des candidats :

1. par mail à : formation@sante.gov.pf
2. sur place : **Direction de la Santé Publique** – *Cellule formation du Bureau des Ressources Humaines et de la Formation (BRHF)*, 58, rue des Poilus-Tahitiens, Paofai Tél.: (+689) 40 46 01 15

Date d'envoi à la publication : **le mardi 30 avril 2019**

II. Cahier des Clauses Techniques Particulières

SOMMAIRE

Dossier de consultation des entreprises	2
II. Cahier des Clauses Techniques Particulières	3
Article 1- Etendue de la consultation	4
1.1 Procédure du marché	4
1.2 Forme du marché	4
Article 2 - Allotissement.....	4
Article 3 – Modalités d’attribution des marchés	18
3.1 Analyse du critère prix	19
3.2 Analyse du contenu et des méthodes pédagogiques.....	19
Article 4 – Principes	19
Article 5 – Obligations et conditions d’exécution des prestations.....	19
Article 6 – Organisation de la formation	20

Article 1- Etendue de la consultation

1.1 Procédure du marché

En application des dispositions de l'article LP 321-2 issu de la Loi du pays n° 2017-14 du 13 juillet 2017 modifiée du Code polynésien des marchés publics, la présente consultation est passée sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

Le marché public qui a pour objet des prestations de services de formation et de formation professionnelle peut être passé selon une procédure adaptée quel que soit son montant.

La procédure adaptée est la procédure selon laquelle les modalités de publicité et de mise en concurrence sont déterminées par l'acheteur public, dans le respect des principes mentionnés à l'article LP 111-1 du CPMP « *liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures, efficacité de la commande publique et de bon emploi des deniers publics* ».

1.2 Forme du marché

En application de l'article LP 221-4 CPMP, le présent marché est passé sous la forme d'un marché à bons de commande.

Chaque lot est mono-attributaire et sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans minimum de quantité.

L'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence.

Article 2 - Allotissement

Lots par domaine de formation

Le marché est composé de trente-cinq (35) lots numérotés de 1 à 35 correspondant à quatre (4) domaines de formation, décomposé de la manière suivante :

Afin d'affiner au mieux, les éléments (nombre d'agent, durée, dates envisagées) sont donnés à titres indicatifs, pour chacun des lots.

Compte tenu de la configuration géographique des agents de la Direction de la Santé éparpillés en Polynésie française la formation pourra être dispensée :

- uniquement durant le second semestre 2019 ;
- durant le second semestre 2019 et l'année 2020 ;
- durant le second semestre 2019, l'années 2020 et 2021 ;
- uniquement durant l'année 2020 ;
- durant l'année 2020 et le premier semestre 2021 ;
- uniquement le premier semestre 2020.

Domaine de formation : OBLIGATOIRES

Lot n° 1 Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP)

Objectifs de la formation	Acquérir les connaissances théoriques et pratiques de prévention et d'intervention
Public	Agents de sécurité – Vigiles
Nombre d'agent	20 à 25
Durée	16h à 24h (2 à 3 jours)
Dates envisagées	Second semestre 2019
Lieu	Dans les locaux du prestataire à Tahiti
Particularités	SSIAP 1 et 2 dont les trois niveaux d'enseignement chacun : Initiation - Recyclage - Remise à niveau
A l'issue de la formation	Détenteur du diplôme SSIAP Habiller à répondre à toute situation de secours et d'assistance

Lot n° 2 Amiante

Objectifs de la formation	Appréhender les risques d'exposition à l'amiante
Public	Agents techniques et personnel d'encadrement technique
Nombre d'agent	80 à 100
Durée	2 à 5 jours (selon le niveau)
Dates envisagées	A partir du second semestre 2019
Lieu	une session à Raiatea, à Nukuhiva, à Moorea, à Taravao et à la Direction centrale
Particularités	Le contenu de la formation sera adapté selon le niveau (recyclage ou formation initiale) Formateur agréé ou certifié
A l'issue de la formation	Savoir reconnaître les risques liés à l'amiante et s'en préserver en appliquant les modalités de travail recommandées Délivrance d'une attestation de compétence

Lot n° 3 Habilitation électrique

Objectifs de la formation	Accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique qui lui sont confiées
Public	Personnel non électricien et électricien – Agent technique
Nombre d'agent	au plus 20
Durée	16 heures max

Dates envisagées	Second semestre 2019
Lieu	Dans les locaux du prestataire à Tahiti
Particularités	
A l'issue de la formation	Etre capable d'identifier les risques électriques et d'intervenir en toute sécurité sur les installations

Lot n°4 Incendie et Evacuation des bâtiments hospitaliers

Objectifs de la formation	Connaitre et mettre en œuvre les règles de sécurité pour la lutte contre les incendies et l'évacuation des bâtiments hospitaliers
Public	Agents hospitaliers
Nombre d'agent	150 à Raiatea, 60 à Nuku Hiva, 90 à Moorea et 100 à Taravao
Durée	Sur proposition du candidat (si possible avec projet de calendrier)
Dates envisagées	Au cours du premier semestre 2020
Lieu	à Raiatea, à Nuku Hiva, à Moorea et à Taravao
Particularités	Formation spécifique à une structure hospitalière pour chacun des hôpitaux
A l'issue de la formation	<p>Incendie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Savoir adopter les bons réflexes -Connaître les bonnes manœuvres nécessaires à exécuter en cas d'incendie -Apprendre à manier l'extincteur <p>Evacuation des bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Savoir reconnaître les issues d'évacuation en fonction de la structure et du site -S'approprier le plan d'évacuation du bâtiment dans lequel les agents exercent leur profession -Connaître les procédures d'évacuation et le rôle de chacun -Réaliser au moins un (1) exercice d'évacuation

Lot n°5 Incendie et Evacuation des bâtiments

Objectifs de la formation	Formation obligatoire en matière de sécurité, pour la lutte contre les incendies et l'évacuation des bâtiments.
Public	Agents des îles Tuamotu
Nombre d'agent	60 (1 à 5 maximum par lieu)
Durée	4h
Dates envisagées	Au cours du second semestre 2020

Lieu	Makemo, Manihi, Arutua, Fakarava, Reao, Anaa, Takaroa, Takapoto, Napuka, Tikehau
Particularités	Formation de base
A l'issue de la formation	Incendie : -Savoir adopter les bons réflexes -Connaître les bonnes manœuvres nécessaires à exécuter en cas d'incendie -Apprendre à manier l'extincteur

Lot n° 6 Hélistation

Objectifs de la formation	Former le personnel aux risques d'incendie sur une hélistation et à la mise en sécurité des passagers et de l'équipage
Public	Agents techniques, infirmiers, médecins
Nombre d'agent	20 à 25
Durée	2 sessions de 12 heures
Dates envisagées	Au cours du second semestre 2020
Lieu	Hôpital de Taravao et Hôpital de Moorea
Particularités	
A l'issue de la formation	Etre capable d'intervenir sur un début de sinistre sur une hélistation

Lot n° 7 Personne Compétente en Radioprotection

Objectifs de la formation	Répondre au code du travail rendant obligatoire la présence d'une personne compétente en radioprotection dans tous les établissements utilisant des sources de rayonnements ionisants
Public	Manipulateur en électroradiologie
Nombre d'agent	1
Durée	7 jours
Dates envisagées	Au cours du second semestre 2019
Lieu	Tahiti ou Métropole
Particularités	Qualification exigée du formateur

Lot n° 8 UV 24

Objectifs de la formation	Doter chaque établissement d'un personnel formé aux exigences réglementaires, aux bonnes pratiques et aux procédures d'utilisation des produits sanguins labiles
Public	Médecin et Infirmier ou cadre de santé

Nombre d'agent	6
Durée	35 heures
Dates envisagées	Au cours du second semestre 2019
Lieu	Tahiti ou Métropole
A l'issue de la formation	Etre qualifié à la délivrance et au dépôt de produits sanguins labiles de transfusion sanguine

Domaine de formation : SOINS DE SANTE PRIMAIRE

Lot n° 9 Concepts de base SSP Polynésien

Objectifs de la formation	Former aux concepts des soins de santé primaires selon l'approche Polynésienne
Public	Agents des centres de santé
Nombre d'agent	50 à 55
Durée	2 jours au plus
Dates envisagées	à partir du 2 ^{ème} semestre 2019
Lieu	Institut de formation des professions de santé - TAHITI
Particularités	5 sessions de 12 agents
A l'issue de la formation	Comprendre les principes fondamentaux des soins de santé primaires

Lot n° 10 Manager un centre de santé

Objectifs de la formation	Apporter des conseils méthodologiques et opérationnels aux (futurs) managers des centres de santé
Public	Agents de la Direction de la santé
Nombre d'agent	40 à 48
Durée	3 jours
Dates envisagées	Au cours du 1 ^{er} semestre 2020
Lieu	Institut de formation des professions de santé - TAHITI
Particularités	4 sessions de 12 agents

A l'issue de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Manager et animer une équipe pluri professionnelle - Gérer la production des prestations de soins et de services - Initier, conduire des projets - Gérer l'information
---------------------------	---

Lot n° 11 Déterminants culturels et sociaux en Polynésie française

Objectifs de la formation	Former aux principaux déterminants culturels et sociaux de la santé en Polynésie française
Public	Agents de la Direction de la santé
Nombre d'agent	50 à 60
Durée	1 jour
Dates envisagées	à partir du 2 ^{ème} semestre 2019
Lieu	Institut de formation des professions de santé - Tahiti
Particularités	5 sessions de 12 agents
A l'issue de la formation	Prendre en compte les déterminants sociaux culturels afin de limiter les inégalités de santé

Lot n° 12 Protocole de soins en Polynésie française (Prise en charge des pathologies)

Objectifs de la formation	Présenter le guide « protocole clinique en Polynésie française »
Public	Agents de la Direction de la santé
Nombre d'agent	45 à 50
Durée	3 jours
Dates envisagées	à partir du 2 ^{ème} semestre 2019
Lieu	Institut de formation des professions de santé - TAHITI
Particularités	4 sessions de 12 agents
A l'issue de la formation	Favoriser l'homogénéisation des pratiques par une procédure médicale et standardisée de prise en charge et de traitement

Lot n° 13 Identification et prise en charge précoce des facteurs de risques cardiovasculaires

Objectifs de la formation	Former à l'utilisation optimale de l'outil « identification et prise en charge précoce des facteurs de risques cardiovasculaires »
Public	Agents de la Direction de la santé
Nombre d'agent	45 à 50

Durée	2 jours
Dates envisagées	à partir du 2 ^{ème} semestre 2019
Lieu	Institut de formation des professions de santé - TAHITI
Particularités	4 sessions de 12 agents
A l'issue de la formation	Identifier et prendre en charge de façon précoce les facteurs de risques cardiovasculaires

Lot n° 14 Ethique et droit des patients en Polynésie française

Objectifs de la formation	Rappeler les règles éthiques et juridiques de bases qui encadrent la relation de soin
Public	Agents de la Direction de la santé
Nombre d'agent	65 à 75
Durée	1 jour
Dates envisagées	à partir du 2 ^{ème} semestre 2019
Lieu	Institut de formation des professions de santé - TAHITI
Particularités	6 sessions de 12 agents
A l'issue de la formation	- Citer les droits fondamentaux des patients et l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle - Expliciter et évaluer les conséquences de la notion de responsabilité professionnelle

Lot n° 15 Les urgences en santé mentale

Objectifs de la formation	Se familiariser avec la clinique psychiatrique et apporter les éléments pratiques pour l'accueil et la prise en charge d'urgence des personnes présentant des troubles psychiques.
Public	Agents de la Direction de la santé
Nombre d'agent	45 à 50
Durée	2 jours
Dates envisagées	à partir du 2 ^{ème} semestre 2019
Lieu	Institut de formation des professions de santé - TAHITI
Particularités	4 sessions de 12 agents

A l'issue de la formation	Identifier et apprendre à faire face aux situations d'urgence et de crise chez le patient en détresse psychologique
---------------------------	---

Lot n° 16 Fiche de synthèse-patient

Objectifs de la formation	Former à l'utilisation optimale de la fiche de synthèse
Public	Agents de la Direction de la santé
Nombre d'agent	45 à 50
Durée	2 jours
Dates envisagées	à partir du 2 ^{ème} semestre 2019
Lieu	Institut de formation des professions de santé - TAHITI
Particularités	4 sessions de 12 agents
A l'issue de la formation	Elaborer une fiche de synthèse pour faciliter le suivi des patients

Lot n° 17 Médecins et IDE membres du réseau d'urgence de Polynésie française

Objectifs de la formation	Acquérir les notions théoriques et pratiques pour la prise en charge des urgences vitales et potentielles Obtenir les compétences nécessaires pour mettre en œuvre les soins d'urgence en milieu insulaire isolé
Public	Agents de la Direction de la santé
Nombre d'agent	40
Durée	7 jours
Dates envisagées	à partir du 2 ^{ème} semestre 2019
Lieu	Pirae – Tahiti (CHPF)
Particularités	4 sessions de 10 agents
A l'issue de la formation	Savoir prendre en charge toute situation d'urgences dans les 30 premières minutes et dans l'attente de l'arrivée d'un équipage du SMUR dans le contexte spécifique du milieu insulaire isolé

Lot n° 18 Alliance thérapeutique

Objectifs de la formation	Apporter des éléments théoriques et pratiques pour établir un entretien motivationnel
Public	Agents de la Direction de la santé
Nombre d'agent	36

Durée	2 jours
Dates envisagées	A partir du 1 ^{er} semestre 2020
Lieu	Institut de formation des professions de santé - tahiti
Particularités	3 sessions de 12 agents
A l'issue de la formation	Mettre en place les techniques nécessaires au changement de comportements

Domaine de formation : COLLECTIVES

Lot n° 19 Formation à l'Entretien prénatal précoce

Objectifs de la formation	Répondre à l'exigence réglementaire de la visite prénatale du 4 ^{ème} mois de grossesse
Public	Sages-femmes – Médecins
Nombre d'agent	22 à 25
Durée	3 jours
Dates envisagées	Au cours de 2 ^{ème} semestre 2019
Lieu	1 session à Nuku Hiva 1 session à Raiatea 1 session à Tahiti
Particularités	
A l'issue de la formation	Posséder les clés de l'entretien prénatal précoce

Lot n° 20 Chimiothérapie anti tumorale et TTT médical du K

Objectifs de la formation	Former un pharmacien référent aux exigences réglementaires, aux bonnes pratiques et aux procédures d'utilisation des produits de chimiothérapie anti-tumorale liée au traitement médical du cancer.
Public	Pharmacienne
Nombre d'agent	1
Durée	12 jours
Dates envisagées	Janvier 2020
Lieu	Tahiti ou Métropole

Lot n° 21 Communication non violente

Objectifs de la formation	Améliorer la communication interpersonnelle dans le cadre professionnel
Public	Tout soignant et personnel d'accueil
Nombre d'agent	200
Durée	1 jour
Dates envisagées	A partir du second trimestre 2020
Lieu	5 sessions à Raiatea (50), 4 sessions à Nuku Hiva (40), 3 sessions à Moorea (30), 4 sessions à Taravao (40), 2 sessions à Hiva Oa (20), 2 sessions à Ua Pou (20)
Particularités	1 session de 10 agents
A l'issue de la formation	Savoir utiliser les outils d'une communication bienveillante et empathique, savoir désamorcer une situation de crise

Lot n° 22 Programme Addictions - Clés au repérage précoce (DPP)

Objectifs de la formation	Former au repérage de candidat à toute addiction (tabac, alcool, drogues, etc.) Donner les clés aux professionnels en lien direct avec le public à risque
Public	Médecins et Infirmiers
Nombre d'agent	60
Durée	8h à 9h de formation
Dates envisagées	A partir du second semestre 2019
Lieu	Tahiti
Particularités	20 personnes par session : 1 session en 2019 2 sessions en 2020
A l'issue de la formation	Mieux répondre aux conséquences des addictions pour les citoyens et la société

Lot n°23 Hypnothérapie

Objectifs de la formation	Utiliser le contexte médical avec les procédés de la communication hypnotique pour une meilleure prise en charge de la douleur des patients
Public	Tout soignant
Nombre d'agent	240
Durée	2 jours
Dates envisagées	A partir de second semestre de 2020

Lieu	2 sessions à Raiatea (30), 2 sessions à Nuku Hiva (30), 2 sessions à Moorea (30), 2 sessions à Taravao (30), 1 session à Hiva Oa (15), 1 session à Ua Pou (15), 3 sessions à Pirae (45) et 3 sessions à Papeete (45)
Particularités	Session de 15 personnes
A l'issue de la formation	Utiliser et mettre en œuvre les techniques de l'hypnose dans le cadre de la prise en charge de la douleur.

Lot n° 24 CCSAT – Programmation neurolinguistique

Objectifs de la formation	Former en PNL spécifiquement liée aux addictions
Public	Médecins-Psychologues-Infirmiers-Psychomotricien du CCSAT
Nombre d'agent	8
Durée	17 journées en discontinue
Dates envisagées	Septembre à décembre 2019
Lieu	Locaux de la Direction de la Santé – Papeete
A l'issue de la formation	Certification en technicien en programmation neurolinguistique

Lot n° 25 - Formation « conception et interrogation des bases de données » (SGBD)

Objectifs de la formation	Organiser, stocker et améliorer l'extraction de données
Public	Médecin
Nombre d'agent	1
Durée	5 jours
Dates envisagées	A partir de juillet 2019
Lieu	Tahiti ou Métropole
A l'issue de la formation	Collecter et gérer des données dans les domaines des maladies infectieuses en vue notamment de la création du registre RAA et de projets de registre vaccination et filariose.

Lot n° 26 - Formation « de la négligence à la maltraitance, l'enfant en souffrance »

Objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir positionner le rôle du professionnel face à l'enfant en souffrance et à sa famille - Connaître les différentes stratégies envisageables ainsi que le rôle et la place des différents professionnels.
Public	Médecin

Nombre d'agent	1
Durée	5 jours
Dates envisagées	A partir de septembre 2019
Lieu	Tahiti ou Métropole
A l'issue de la formation	- Guider une équipe dans le but de mieux accompagner les enfants et leur famille ;

Lot n° 27 - Formation « l'évaluation en promotion de la sante : apprendre pour améliorer l'action »

Objectifs de la formation	- Identifier et utiliser des méthodes et outils appropriés pour évaluer les différentes étapes d'un programme de promotion de la santé ; - Utiliser les résultats des évaluations pour améliorer le programme et émettre des recommandations.
Public	Médecin
Nombre d'agent	1
Durée	5 jours
Dates envisagées	A partir de décembre 2019
Lieu	Tahiti ou Métropole
A l'issue de la formation	Validation du module 5 du certificat « Promotion de la santé des populations : modalités et stratégies d'actions ».

Lot n° 28 Remise à niveau des Auxiliaires de Santé Publique (ASP)

Objectifs de la formation	Donner les outils nécessaires aux auxiliaires de santé publique dans la réalisation de leur mission de santé primaire au sein de leur communauté isolée.
Public	Auxiliaire de santé publique
Nombre d'agent	20
Durée	9 semaines en continu
Dates envisagées	A partir du 2 ^{ème} semestre 2020
Lieu	Tahiti (Polynésie française)
Particularités	2 sessions de 10 agents – 9 semaines de formation dont 3 semaines de stage + 6 semaines d'apport théorique
A l'issue de la formation	Attestation de recyclage

Lot n° 29 Formation aux actes et activités de chirurgie relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire (IBODE)

Objectifs de la formation	Être capable de réaliser les actes relevant de la compétence exclusive de l'infirmier de bloc opératoire (IBODE) en tenant compte du cadre réglementaire en vigueur
Public	Infirmier de bloc opératoire
Nombre d'agent	2
Durée	7 jours
Dates envisagées	A partir du 2 ^{ème} semestre 2019
Lieu	Tahiti ou Métropole

Lot n° 30 « Réingénierie du diplôme d'Etat d'infirmier selon une approche par compétences »

Objectif de la formation	Outiller les formateurs en pédagogie innovante centrée sur une approche par compétences.
Public	- Les cadres de santé et infirmières formateurs - Equipe directionnelle
Nombre d'agent	12
Durée	10 jours
Dates envisagées	A partir d'avril 2020
Lieu	Institut de formation des professions de santé - Tahiti
Particularités	Formation spécifique aux instituts de formation en soins infirmiers dispensée par un organisme accrédité pour le développement professionnel continue des cadres de santé formateurs
A l'issue de la formation	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les nouveaux outils numériques et les nouvelles méthodes en pédagogie ; - Maîtriser les techniques qui sous-tendent la construction et l'animation de pratiques simulées - Mettre en œuvre le tutorat des stagiaires paramédicaux dans le cadre de l'instruction DGOS du 04/11/2016

Domaine de formation : DIPLOME UNIVERSITAIRE

Lot n° 31 Diplôme universitaire (DU) de la Douleur

Objectifs de la formation	Permettre aux professionnels engagés dans des suivis de patients douloureux de disposer d'une formation solide, à la fois pratique et
---------------------------	---

	théorique, concernant les aspects psychologiques et psychopathologiques de la douleur.
Public	Médecins – Sages-femmes – Infirmiers – Dentistes
Nombre d'agent	15
Durée	1 mois
Dates envisagées	A partir du 1 ^{er} semestre 2020
Lieu	Tahiti (Polynésie française)
Particularités	En E-learning et un présentiel d'1 à 2 semaines
A l'issue de la formation	Maitriser la prise en charge de la douleur

Lot n° 32 Diplôme universitaire (DU) de gérontologie

Objectifs de la formation	Acquérir et renforcer les compétences des professionnels confrontés aux situations liées au vieillissement dans le domaine médico-social.
Public	Médecins – Infirmiers
Nombre d'agent	15
Durée	4 semaines de théorie + 1 semaine de stage
Dates envisagées	A partir du second semestre 2020
Lieu	Tahiti ou Métropole
A l'issue de la formation	Maîtriser et accéder à une réflexion globale sur les enjeux du vieillissement

Lot n° 33 Diplôme universitaire (DU) de gynécologie

Objectifs de la formation	Permettre aux médecins et sages femmes intéressés par la gynécologie-obstétrique d'approfondir leurs connaissances médicales en <i>gynécologie médical</i>
Public	Médecins – Sages-femmes
Nombre d'agent	10
Durée	1 an
Dates envisagées	A partir du second semestre 2019
Lieu	Locaux de la Direction de la santé
Particularités	En E-learning et un présentiel de 2 semaines

Lot n° 34 Diplôme universitaire (DU) d'hygiène hospitalière

Objectifs de la formation	Former des professionnels de santé aux règles de l'hygiène hospitalière afin de prévenir les infections associées aux soins.
Public	Tout soignant
Nombre d'agent	15
Durée	3 semaines
Dates envisagées	A partir du second semestre 2019
Lieu	En E-learning et un présentiel dans les locaux de la Direction de la santé
Particularités	En E-learning et un présentiel de 3 semaines.
A l'issue de la formation	Etre référent en matière d'hygiène hospitalière et former le personnel de la structure aux règles de l'hygiène

Lot n° 35 Diplôme universitaire (DU) des plaies et cicatrisations

Objectifs de la formation	Connaitre les principes fondamentaux de la physiologie, de la pathologie et des traitements liés à la cicatrisation.
Public	Médecins - Infirmiers
Nombre d'agent	15
Durée	2 semaines
Dates envisagées	A partir du second semestre 2020
Lieu	Locaux de la Direction de la santé
Particularités	En E-learning et présentiel de 2 semaines

Article 3 – Modalités d'attribution des marchés

Les offres seront appréciées en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous.

Toute offre dont les références et les capacités techniques seraient jugées insuffisantes par l'acheteur public pourra être rejetée.

Le jugement des offres vise à déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les candidats seront classés par ordre décroissant de la note finale. Le candidat qui aura obtenu la note N ($N = N_1 + N_2$) la plus élevée sera classé en n° 1. L'offre qui aura obtenu la meilleure note sera retenue et fera l'objet d'un marché avec le titulaire.

Toutefois, compte tenu du montant des seuils du présent marché, le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse interviendra après avis de la commission d'appel d'offres.

3.1 Analyse du critère prix

Les offres seront notées sur une échelle de 40 points en fonction de leur prix (montant DOE) décomposée comme suit :

Critère N° 1	Sous critère	Pondération
Prix	1- Prix détaillé	40 points

⇒ Critère « prix » :

$$\text{Note N1} = 40 \times \left(\frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre}} \right)$$

3.2 Analyse du contenu et des méthodes pédagogiques

Les offres seront notées sur une échelle de 60 points décomposée comme suit :

Critères N° 2	Sous critères	Pondération
Valeur technique	2- L'adéquation et la richesse du contenu du programme détaillé par rapport aux objectifs visés	15 points
	3- La qualité et la diversité des méthodes et supports pédagogiques utilisés pour atteindre les objectifs de la formation et ce en fonction des personnes accueillies	15 points
	4- La qualification et l'expérience professionnelle de l'intervenant	30 points

⇒ Critère « valeur technique » : $\text{Note N2} = \text{sous critères n° 2} + \text{n° 3} + \text{n° 4}$

Article 4 – Principes

Les candidats qui répondent à la présente consultation s'engagent à :

- Mettre en œuvre une organisation pédagogique de nature à favoriser l'assimilation de la formation ;
- Adapter régulièrement le contenu et l'organisation pédagogique de la formation sans modification substantielle de son offre ;
- Mettre à disposition les ressources documentaires nécessaires.

Article 5 – Obligations et conditions d'exécution des prestations

Le mémoire technique du candidat sera composé comme suit :

- Objectifs : les objectifs devront être reformulés ;
- Contenus développés : le contenu de la formation devra être détaillé par séquence et par objectif visé ;

- Modalités d'évaluation ;
- La démarche pédagogique : l'intervenant alternera des apports théoriques avec des cas pratiques et des mises en situation adaptées au contexte de la formation.
- Les supports utilisés ;

Le candidat devra adapter son approche et ses méthodes pédagogiques en fonction du public à former.

Article 6 – Organisation de la formation

➔ Avant le démarrage de la formation

Le calendrier de chaque lot sera défini pour la période souhaitée en collaboration avec le titulaire du marché. Les dates arrêtées sont indiquées sur les bons de commande.

Une fois le bon de commande établi, si des changements de dates doivent s'opérer à l'initiative du prestataire, une demande doit être formulée auprès de la Cellule formation du Bureau des Ressources Humaines et de la Formation de la Direction de la Santé un (1) mois avant le début de l'exécution de la prestation.

La Direction de la Santé peut accepter ou refuser la demande formulée.

Compte tenu de la particularité géographique des agents de la Direction de la Santé et de la logistique nécessaire, il est demandé au titulaire du marché d'être très vigilant quant aux dates soumises.

➔ Sélection

Seule, la Cellule formation du Bureau des Ressources Humaines et de la Formation de la Direction de la Santé a la responsabilité d'examiner et de sélectionner les candidats qui se présenteront à la formation.

Aucun agent de la Direction de la Santé ne peut suivre une formation sans avoir reçu une confirmation au préalable de la Cellule formation du Bureau des Ressources Humaines et de la Formation.

La liste des agents sera transmise avant le démarrage de la formation.

➔ Support pédagogique

Le titulaire du marché doit obligatoirement transmettre à la Cellule formation du Bureau des Ressources Humaines et de la Formation un exemplaire des supports de cours sous format électronique.

La Direction de la Santé s'engage à ne pas utiliser les supports pédagogiques fournis par le prestataire à d'autres fins que celles prévues au règlement de consultation.

➔ Au démarrage de la formation

L'ouverture de la formation est assurée par le prestataire au cours de laquelle :

- Sont contrôlées les convocations et la liste d'émargement des agents de la Direction de la Santé ;

- Est présenté le ou les intervenants ;
- Sont rappelés les objectifs et le déroulement de la formation.

L'intervenant veillera à faire signer la fiche de présence par tous les agents à chaque demi-journée de formation. Toute absence devra être inscrite sur la liste d'émargement.

En fin de formation

Un bilan général de la formation sera transmis à la Cellule formation du Bureau des Ressources Humaines et de la Formation de la Direction de la Santé.

A l'exclusion des universités, la Cellule formation du Bureau des Ressources Humaines et de la Formation de la Direction de la Santé octroie à la fin des formations à chaque prestataire une note performance.

La notation est interne à la gestion de la Cellule formation, elle n'a aucun impact sur le marché lui-même.

Si la notation appelle des observations de la part du prestataire, elles sont adressées à la Cellule formation du Bureau des Ressources Humaines et de la Formation de la Direction de la Santé

 : formation@sante.gov.pf